

# Cadre de référence

## Affichage sur [lastationcommunautaire.org](http://lastationcommunautaire.org)

### 1. Objectif du cadre de référence

Ce document vise à préciser les critères permettant de déterminer quelles instances peuvent obtenir une fiche dans le répertoire **La Station communautaire**. L'objectif est d'assurer la cohérence du répertoire et de garantir que les informations publiées reflètent fidèlement les services offerts sur le territoire.

---

### 2. Principes directeurs

- Favoriser une représentation juste et complète des services communautaires disponibles dans les territoires ciblés.
  - Mettre en valeur les organismes et organisations offrant des services à la population.
  - Assurer l'exactitude, la pertinence et la cohérence du répertoire.
  - Éviter les dédoublements.
- 

### 3. Organisations admissibles

Pour être admissible, une instance doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

#### 3.1. Nature de l'organisation

- Être une organisation **offrant des services à la population**, notamment dans les domaines communautaire, social, culturel, éducatif, de santé, des services sociaux, du transport ou encore de soutien.

#### 3.2. Territoire desservi

- Offrir des services s’adressant à la population de l’un ou plusieurs des territoires suivants :
  - **Beauce-Sartigan**
  - **La Nouvelle-Beauce**
  - **Beauce-Centre**
  - **Les Etchemins**

### 3.3. Type d’entité

Sont admissibles :

- Organismes communautaires
  - Coopératives de services
  - Entreprises d’économie sociale
  - Organismes publics offrant des services directs à la population
- 

## 4. Règles concernant le nombre de fiches

### 4.1. Une fiche par organisation

- Par défaut, **une seule fiche** est attribuée par organisation, représentant l’ensemble de ses services.

### 4.2. Exception – Création d’une fiche supplémentaire

Une deuxième fiche peut être créée pour un service, programme ou division à **condition que les trois critères suivants soient remplis** :

#### 1. Identité visuelle distincte

- Le service possède son propre nom, logo ou image de marque.

## 2. Mission ou mandat spécifique

- Le service poursuit des objectifs ou une mission différente de celle de l'organisation principale.

## 3. Territoire de service différent

- Le service couvre un territoire qui ne correspond pas strictement à celui de l'organisme dans son ensemble.

### 4.3. Points de services supplémentaires

Une organisation dispose d'une seule fiche sur [lastationcommunautaire.org](http://lastationcommunautaire.org) même si elle opère plusieurs points de services. Les informations inscrites sur la fiche reflètent les coordonnées du siège social de l'organisation. Les informations concernant les points de services supplémentaires peuvent être ajoutées parmi les services.

---

## 5. Instances non admissibles

- Entreprises privées à vocation commerciale (à l'exception des entreprises d'économie sociale ou de services essentiels).
  - Initiatives temporaires ou non structurées.
  - Projets sans équipe ou structure organisationnelle.
  - Organisations n'ayant **aucun lien territorial** avec les quatre MRC mentionnées ci-haut.
  - Organisations offrant le même service sur le même territoire qu'un organisme reconnu et financé par un ministère (Santé et services sociaux, Famille, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Justice ou autre ministère finançant la mission des OBNL)
  - Les clubs sociaux et les fondations
-

## 6. Processus décisionnel

- L'admissibilité est déterminée par la CDC Beauce-Etchemins, qui coordonne La Station communautaire.
  - Toute demande sera évaluée en fonction du présent cadre de référence.
  - En cas de situation ambiguë ou non prévue, une analyse au cas par cas pourra être effectuée.
- 

## 7. Mise à jour

Ce cadre de référence peut être révisé ponctuellement afin de tenir compte de l'évolution du milieu et des besoins du répertoire.

---

Ce document a été réalisé par la CDC Beauce-Etchemins avec l'aide de l'intelligence artificielle, dans le respect de la politique interne sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. Tous les passages générés par l'IA ont été révisés afin d'assurer leur exactitude et leur conformité.